



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **LE CSSS DES ÎLES OBTIENT LE STATUT « AGRÉÉ » D'AGRÉMENT CANADA**

Îles-de-la-Madeleine, le 5 août 2014 – Du 2 au 5 juin dernier, les visiteurs d'Agrément Canada étaient de passage au CSSS des Îles afin d'évaluer les soins et services offerts à la population. Le CSSS des Îles est fier d'annoncer qu'il a réussi à se conformer aux exigences de base du programme d'agrément. En effet, à la suite de la visite de juin, la direction générale a reçu une lettre confirmant le statut « agréé » de l'établissement dans le cadre du Programme d'agrément conjoint, pour une période de 4 ans.

Le Comité d'approbation mentionne « qu'il s'agit vraiment d'un événement marquant qui mérite d'être célébré et nous vous félicitons, ainsi que vos équipes, de votre engagement à offrir des soins de santé sécuritaires et de grande qualité. »

Rappelons que le travail d'agrément est un processus en continu. Sur les 2 500 normes et critères vérifiés, 86 % étaient conformes. Il reste du travail à faire au quotidien et certains éléments devront être conformes selon des dates déterminées par le comité.

Parmi les points forts soulignés, notons l'approche centrée sur la clientèle, l'approche populationnelle, la gouvernance engagée et sensible aux besoins de la population, de la clientèle et des intervenants, l'équipe médicale impliquée et collaboratrice, ainsi que l'environnement physique salubre, propre et bien équipé.

La direction du CSSS des Îles félicite l'ensemble du personnel, les gestionnaires et les médecins pour cet agrément obtenu ensemble. Elle réitère également son engagement d'offrir des soins et services de qualité et sécuritaires à la population.

— 30 —

Source : Céline Lafrance, conseillère en communication  
418 986-2121, poste 8357  
Courriel : [celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca](mailto:celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca)

Pour entrevue : Madame Yvette Fortier, directrice générale, poste 8310